



< Une camionnette pour soutenir les associations



< 4^{ème} semaine de la mobilité
Commémoration 14-18 >



N°43

L'ECHO

COMMUNAL



Octobre 2018

www.aubange.be

SOMMAIRE

JEUNESSE



ÉDITORIAL

5

JEUNESSE

Plaines de vacances 2018
été solidaire fête ses 15 ans

6

7

COMMÉMORATION 14-18

Halanzy, commémoration du 100^{ème} anniversaire
de la fin de la grande guerre

8

ACTUALITÉS

Une camionnette pour soutenir les associations

9

.bealert

9

Potager communautaire

9

Le point sur les travaux

10

Rénovation urbaine

11

Subventions à la plantation de haies, vergers, alignements

12

d'arbres, tailliss et entretiens d'arbres têtards

12

Opération 11.11.11

13

Les infos du Groupe IDELUX-AIVE

LOGEMENT

Hausse des primes « Energie et
Rénovation » de la Région wallonne

14

SPORT

Toi aussi deviens monitrice sportive

15

Les stages sportifs du Centre Sportif Local

16

rencontrent à nouveau un beau succès

17

Sub Aqua Club Athus

ENVIRONNEMENT

Chasse aux déchets dans la Messancy à Athus

18

4^{ème} semaine de la mobilité

18

JEUNESSE/SPORT/ENSEIGNEMENT

Blocus étudiant : round 4 !

18

AFFAIRES SOCIALES

Services médicaux & paramédicaux

19

disponibles sur le site Bellevue

19

Mobil'Aînés, Le taxi social du cpas d'Aubange

20

Service Accueil et Prévention

21

Formation d'allemand

21

Cours de français langue étrangère

21

Le don d'organes

22

Ateliers informatiques pour seniors

22

Salon transfrontalier destination emploi

23

Permanences emplois

23

Place aux enfants

RÈGLEMENTS

Plantations et propreté

24

TAXES ET REDEVANCES

Votre chien, vos obligations !

25

BIBLIOTHÈQUES

26

QUELQU'UN DE CHEZ NOUS

Catherine HUBERTY (1918 - 1964)

27

CULTURE

Centre Culturel de la Ville d'Aubange
programmation octobre - décembre 2018

28



LE POINT SUR LES TRAVAUX

COHESION SOCIAL



AFFAIRES SOCIALES



28

CULTURE



**VOUS SOUHAITEZ
INSÉRER UNE
PUBLICITÉ DANS
L'ECHO COMMUNAL**

Contactez :
Imprimerie Lorgé
tél.: +352 28 99 55 99 13 ou
+352 621 811 832



stages sportifs



REGLEMENTS

24



QUELQU'UN
DE
CHEZ NOUS

L'édito

Cet « Echo Communal » est le dernier de la législature. Comme vous le suggère la photo de couverture, il est largement consacré au souvenir.

Tout d'abord, en cette année de commémoration du 100^{ème} anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, au souvenir des événements qui se sont déroulés non loin de chez nous et dont plusieurs victimes civiles et militaires sont inhumées au cimetière d'Halanzy. A l'initiative de Christian DEOM, les associations halanzynois ont concocté un programme intéressant rappelant à la fois le martyre des populations civiles gaumaises et le sacrifice des militaires des deux camps. En effet, c'est un message de paix que les organisateurs ainsi que les enfants des deux écoles du village veulent délivrer en participant aux divers projets mis sur pied. La Ville d'Aubange se devait bien entendu d'être aux côtés des promoteurs de ce beau projet. Elle l'a d'ailleurs déjà fait en procédant à un entretien complet du monument aux morts devant l'Hôtel de ville. Merci aux jeunes d' « Eté Solidaire » ainsi qu'au service des travaux.

Dans la série « **Quelqu'un de chez nous** » (déjà la 7^{ème} biographie), nous évoquons cette fois le souvenir, beaucoup moins médiatisé, du martyre sanglant d'une religieuse d'Aix-sur-Cloie, Catherine HUBERTY, qui fut fusillée lors des événements dramatiques de la révolution katangaise en 1964.

A côté des rubriques traditionnelles ayant trait à la culture, aux affaires sociales, à l'environnement, aux travaux, nous revenons sur les plaines de jeux 2018 qui se sont à nouveau soldées par un bilan très satisfaisant qui fait le point sur les nouveautés mises en place. Une page entière est aussi consacrée au tout nouveau Centre de Médecine Générale (CMG) qui vient d'ouvrir ses portes sur le site de Bellevue à Athus, CMG prolongé par des consultations en orthopédie et en ORL. A ces services médicaux de 1^o ligne, il faut ajouter des consultations en kinésithérapie, des prises de sang ainsi que la maison du diabète ouverte depuis quelques années. Enfin, Bellevue peut offrir aux Aubangeois un service médicalisé qui répond à un besoin exprimé depuis longtemps par nos concitoyens.

A l'heure où vous lirez ces lignes, les citoyens d'Aubange, se seront exprimés quant aux élus qu'ils souhaitent voir présider aux destinées de la ville.

Une élection communale est un moment important dans la vie démocratique d'un pays. La commune, on le sait, est le pouvoir le plus proche du citoyen. Ses élus, il les connaît, il les côtoie tous les jours, dans les quartiers, dans les associations, à l'occasion

de rencontres sportives ou festives. Il peut les interpeller en direct sur ce qui ne fonctionne pas bien dans la commune (on peut regretter que trop rarement le citoyen félicite les élus pour la réussite des projets qu'ils portent !!!), sur ce qu'il faudrait changer ou améliorer. Il peut aussi lui communiquer des idées, des pistes de solutions aux divers problèmes qui se posent. Le collège rappelle d'ailleurs à cet égard que le règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal prévoit un temps d'interpellation citoyenne. Il n'est pas utilisé.

Le 3 décembre, le conseil communal nouveau sera installé, avec des anciens élus et des nouveaux. Durant la campagne électorale, le débat entre les trois listes en présence fut de bonne tenue, respectueux des projets des uns et des autres. Le collège s'en félicite et tient à féliciter tous les candidats pour la campagne sérieuse qu'ils ont menée.

Le collège tient aussi à féliciter toutes ces candidates et ces candidats qui n'ont pas eu peur d'affronter l'électeur, de subir parfois ses interpellations, toujours son regard critique. C'est de la confrontation d'idées – et non d'invectives – que naît le progrès et la recherche d'un mieux-vivre dans une commune. La ville d'Aubange aura un bel avenir devant elle et pour ses concitoyens si, tous unis, nous voulons vraiment son développement harmonieux pour le bonheur de tous. Le collège est intimement convaincu de cela.

Le collège communal.

Retrouvez les actualités de la Ville d'Aubange sur : www.aubange.be

 <https://www.facebook.com/CommuneDaubange/>

 <https://twitter.com/admaubange?lang=fr>

 WORDPRESS <http://www.aubange.be/press/>

 fluicity <https://www.flui.city/aubange/>

L'Echo Communal OCTOBRE 2018

Administration Communale Aubange
22 rue Haute à 6791 Athus
tél. : 063/38.12.50
accueil@aubange.be

Editeur responsable

Véronique BIORDI

Graphisme

Hervé SPOIDEN

Photos et illustrations

Hervé SPOIDEN
Jean Paul DAUVENT

Rédaction

Hillary TOMAELLO
Valérie MOUTOY
Véronique BIORDI, Bourgmestre
Jean Paul DONDELINGER
Christian BINET
Julien JACQUEMIN

Pierre VANDENINDEN
Patric HOTTON
Vivian DEVAUX
Jean-Paul DAUVENT
et les intervenants :
institutions fédérales, clubs et associations

Imprimeur

Imprimerie Lorgé

Nous tenons à remercier tous ceux qui par leurs articles ou leur collaboration ont participé à la confection de ce bulletin.



PLAINES DE VACANCES 2018



Des plaines où l'on se sent bien, où l'on s'amuse et d'où on ne veut pas partir, tel était notre objectif principal ! Après quatre semaines intenses, petit retour sur les nouveautés de cette année.

Première nouveauté, une nouvelle plaine a été mise en place sur Athus : la plaine des « tilleuls ».

A l'image de celle de Bikini à Aubange, cette nouvelle plaine est destinée aux plus petits. De plus, elle permet d'offrir des places supplémentaires sur Athus afin de garder des plaines à taille humaine et/ou de combler les places potentiellement manquantes liées à la limitation des inscriptions.

Et oui, deuxième nouveauté, cette année toutes les plaines ont été limitées au niveau du nombre d'enfants accueillis.

Vu l'augmentation de fréquentation chaque année au sein de nos plaines, il est impératif de continuer à permettre aux enfants de s'épanouir dans un environnement sécurisé et sécurisant, tant au niveau de la capacité des locaux que de la stabilité et la qualité des équipes d'animation.

Nous avons connu une nouvelle hausse de la fréquentation avec 8720 participations au total (pour 8261 en 2017, 7423 en 2016 et 6598 en 2015) et une moyenne de 436 enfants accueillis par jour.

Nous sommes donc désolés pour les quelques personnes qui se sont vu refuser leurs inscriptions mais nous pouvons déjà annoncer que pour l'an prochain notre nombre total de places disponibles sera revu à la hausse. En effet, nous pourrions compter sur le retour de la plaine d'Aix-sur-Cloie (à la place de la plaine d'Halanzy qui l'avait provisoirement remplacé cette année). Les locaux permettront d'accueillir un nombre d'enfants sensiblement plus important.

Troisième et dernière nouveauté pour cette année : la mise en place d'une garderie jusque 18h30.

Si les excursions constituent une « option » possible afin de permettre aux enfants de s'amuser dans d'autres contextes, nous avons souhaité mettre en place cette nouvelle « option » afin de permettre aux parents cette fois de pouvoir inscrire leurs enfants à nos plaines tout en

combinant cela avec d'éventuels horaires de travail plus tardifs.

Au-delà de ces trois nouveautés générales, différentes sorties sont venues marquer ce mois de juillet. Les petits de 2,5 à 6 ans se sont rendus à la ferme pédagogique « d'a Yaaz », à Heinstert, tandis que les plus grands ont joué les tireurs d'élite sur le site de Gaume Paintball à Saint Léger. Les plus grands ont également participé à une activité promenade autour du miel, en collaboration avec le Syndicat d'Initiative de Saint Léger.

Ils ont également pu jouer aux petits poissons dans le bassin de la piscine communale, tandis que les ados se sont rendus à la piscine Piko de Rodange.

Aussi, les plaines ont été ponctuées de moments « extraordinaires » concoctés par des équipes de choc : veillée « Casa de Papel », semaine « Koh Lanta », fête de fin de plaines... Petits et grands ont à présent plein de souvenirs à raconter.

Merci à tous pour ce mois de juillet riche en couleurs, en sourires et en souvenirs... A l'année prochaine !



Afin de vous tenir au courant des informations concernant nos plaines de juillet et nos stages de printemps, n'hésitez pas à suivre notre page Facebook : « Plaines et stages de la Commune d'Aubange ». Nous y publions notamment les dates des séances d'inscriptions pour les prochaines activités ainsi que des photos des activités passées.

Été solidaire fête ses 15 ans

Une nouvelle fois la ville d'Aubange a participé à l'opération « été solidaire » financée par la région wallonne et ce pour la 15^{ème} année consécutive. Pour cette année, ce sont deux projets différents qui ont été réalisés.

Le premier projet

Le premier projet a impliqué, durant la première quinzaine de juillet, 8 jeunes étudiants pour :

CONSTRUIRE DES BACS POTAGERS

Ces bacs seront installés à différents endroits de la commune suivant les demandes. Ainsi si vous êtes plusieurs voisins intéressés par la démarche, un comité de quartier, une association ou un citoyen qui a envie de dynamiser son quartier, n'hésitez pas à contacter le service Cohésion Sociale (063/37.20.45 – cohesionsociale@aubange.be).



CONSTRUIRE DES POUBELLES DE TRI EN BOIS

Ces poubelles de tris seront installées dans des bâtiments communaux à la rentrée de septembre et ce afin d'améliorer la gestion des déchets et de leur recyclage.



Le second projet

Le second projet, durant la seconde quinzaine de juillet, a vu 7 autres jeunes étudiants rafraîchir le monument aux morts d'Halanzay (en cette année de centenaire de la fin de la guerre 14-18) ainsi que ses abords.

AVANT



APRES



Encore bravo à ces jeunes pour leur implication et la qualité de leur travail dans ces projets environnementaux et citoyens !

2018 : à Halanzy, commémoration du 100^{ème} anniversaire de la fin de la grande guerre



Depuis plusieurs années, le 11 novembre, c'est traditionnellement à Halanzy qu'est célébrée la commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale. En cette année du centenaire, les forces vives d'Halanzy, écoles, harmonies, chorales, mouvements de jeunesse, AMIFER, paroisse, « La Mine Hier », la commune ainsi que de nombreux citoyens ont voulu marquer ce souvenir d'une empreinte plus officielle.

Un groupe de travail se penche depuis plusieurs mois sur le projet. Deux orientations ont été choisies : le souvenir et la construction de la paix.

Le projet débutera par une conférence exceptionnelle donnée par le professeur de l'ULB, **Anne MORELLI**, dont la réputation n'est plus à faire en Belgique. Militante pacifiste déclarée, présidente de l'Association féministe et pacifiste belge « Femmes pour la Paix », elle a reçu le titre de « Femme de la paix » lors d'une cérémonie tenue au sénat le 11 septembre 2012 en présence de la reine Paola. Sa conférence s'intitulera « **Guerres et Propagande** ». Elle aura lieu à « la Harpaille » à Aubange le 16 octobre 2018 et parlera de la force de la propagande dans la naissance et le déroulement des conflits militaires de par le monde. A ne manquer sous aucun prétexte !



Du vendredi 26 octobre au dimanche 11 novembre, une exposition accueillera à l'étage de la gare d'Halanzy (salle du musée « la Mine Hier ») une collection exceptionnelle relative à la vie quotidienne, civile et militaire, durant la grande guerre. Pendant la même période, dans l'ancienne salle des pas perdus de la gare, les élèves des deux écoles d'Halanzy accrocheront aux cimaises leurs travaux de réflexion sur la guerre en général.

Vous le savez, au fond du cimetière civil d'Halanzy se trouve un emplacement où sont rassemblés les restes mortuaires de 22

soldats français et 26 soldats allemands tués dans les environs d'Halanzy durant le fameux combat des frontières au cours des trois premières semaines de la guerre (août 1914). Après de nombreuses recherches effectuées tant en France qu'en Allemagne pour retrouver des descendants de ces militaires, divers contacts ont été établis avec des communes allemandes et françaises et nous espérons une participation de représentants des deux nations à Halanzy. Trois familles françaises de la région de Loire viendront sont d'ores et déjà annoncées et elles viendront se recueillir sur la tombe de leurs arrière-grands oncles. Ces différentes personnes seront dans la mesure du possible logées chez l'habitant.

La journée du 11 novembre proprement dite revêtira donc un caractère assez remarquable. Les harmonies de Halanzy défilent au côté des élus, des porte-drapeaux, des familles, des écoles et des citoyens. La messe commémorative sera célébrée en l'église. Ensuite, le cortège repartira vers le cimetière où les enfants des écoles rendront un émouvant hommage aux victimes des combats. Enfin, autour du monument aux morts, nettoyé et rafraîchi pour la circonstance par les jeunes d' « Été solidaire », auront lieu les allocutions d'usage suivies des hymnes nationaux et de vibrants témoignages lus par les élèves de nos écoles halanzynaises. Le tout se terminera par le traditionnel vin d'honneur offert par la commune qui sera servi au « préau » de l'hôtel de ville. La chorale de « l'atelier gaumais » rehaussera la clôture de la cérémonie par un mini-récital sur le thème des chansons de guerre. Ce même récital agrémentera d'ailleurs le vernissage de l'exposition.

En outre, un petit fascicule rappellera comment le village d'Halanzy fut impliqué dans le conflit reprenant l'histoire de ses héros, ses martyrs, ses déportés. Le livret qui sera édité par l'Administration communale, parlera également des réquisitions et des privations quotidiennes que la population dut subir.

D'ores et déjà, nous vous invitons à ces diverses manifestations. Si le cœur vous en dit, vous pouvez nous rejoindre pour participer à leur mise en place ou apporter vos idées.

Christian DEOM.

Christian.deom@hotmail.be

063/678368.

Une camionnette pour soutenir les associations

Depuis quelques mois, la Ville d'Aubange a acquis une camionnette destinée à soutenir le monde associatif local.



Aubange se démarque positivement par son tissu associatif riche qui, chaque semaine, planifie de nombreuses activités. Pour les mener à bien, les membres empruntent régulièrement du matériel à la Ville d'Aubange (barrières, tables et bancs de brasseur, etc.).

C'est dans le but de faciliter le transport de ce matériel par les associations, clubs et groupements, que la Ville d'Aubange a acquis une camionnette. Pour en bénéficier, une convention de volontariat devra être conclue avec le bénévole. De cette manière, celui-ci pourra conduire le véhicule comme s'il était agent communal et donc sa responsabilité civile sera couverte comme tel.

Nous encourageons dès lors les associations à désigner plusieurs chauffeurs potentiels au sein de leurs membres. Ceux-ci pourront, de la sorte, conclure, préalablement une convention et être en règle le jour de l'emprunt.

Contact : Service Cohésion Sociale

cohesionsociale@aubange.be - 063/37.20.45



ALERTÉ DIRECTEMENT EN SITUATION D'URGENCE?

INSCRIVEZ-VOUS SUR WWW.BE-ALERT.BE

.bealert :))

Un grave incendie, une inondation ou une panne de courant ? Nous aimerions pouvoir vous avertir en cas de situation d'urgence dans notre commune. C'est la raison pour laquelle notre commune dispose de BE-Alert, un nouveau système qui vous informe immédiatement d'une situation d'urgence via sms, email ou message vocal.

Vous pouvez vous inscrire très facilement sur www.be-alert.be. Complétez le formulaire d'inscription le plus précisément possible. Inscrivez-vous dès aujourd'hui !

POTAGER COMMUNAUTAIRE



Apprentissage des techniques de jardinage
Formation professionnalisante possible
Dynamique de groupe, développement des liens sociaux,...

Les mercredis et vendredis matins de 9h à 12h

A Bellevue - 39 avenue de la Libération, Athus

Contact: Malaïka Piefonck
Service Cohésion Sociale de la ville d'Aubange
063/37.20.45 - 0492/18.10.78
piefonckm@aubange.be



Le point sur les travaux

Suite à la démolition de la maison communale rue de la résistance, construction d'un mur de soutènement et aménagement d'une aire de repos par les ouvriers communaux.



Réalisation d'un mur de soutènement au cimetière d'Aubange par les ouvriers communaux.



Cet été, l'entreprise ELOY a effectué la démolition de 4 immeubles rue de Rodange à ATHUS. Il s'agit d'une des premières étapes visibles de la mise en œuvre de la Rénovation urbaine. Cette déconstruction et l'aménagement provisoire en parking à la place des immeubles à l'abandon donne un véritable coup de renouveau à l'entrée d'ATHUS... et ce n'est que le début !



Rénovation urbaine

Pose du panneau publicitaire annonçant la construction d'un futur quartier à la rue Floréal à Athus, dans le cadre de la rénovation urbaine. Un projet d'une cinquantaine d'appartements.

Plus d'informations : <https://metamorphose-athus.aubange.be/>.



Subventions à la plantation de haies, vergers, alignements d'arbres, taillis et entretiens d'arbres têtards



En septembre 2016, la législation relative aux subventions à la plantations de haies, vergers, alignements d'arbres, taillis linéaires et entretiens d'arbres têtards a été modifiée.

Les changements élargissent les zones éligibles à la subvention aux **zones d'habitat et d'activité économique**. Dans la même optique, la longueur minimale requise pour bénéficier de la prime a été diminuée de **100m à 20m pour les particuliers** en zone d'habitat. Enfin, le taux de subvention pour les haies a été augmenté.

Le Service Public de Wallonie propose donc des subventions pour la plantation de haies, de vergers, d'alignements d'arbres, de taillis linéaires ou encore pour l'entretien d'arbres têtards.

Plusieurs objectifs sont visés par ces subventions

Citons, par exemple, la conservation et le développement de vergers hautes tiges d'anciennes variétés de pommes, de poires ou encore de prunes qui foisonnaient autrefois dans nos campagnes. Ces fruits plus savoureux sont, par leur rusticité, plus résistants aux maladies. En plantant des arbres fruitiers, vous consommez de manière plus locale et durable des fruits sains et délicieux.

Les haies visés par la subvention sont, elles aussi, bénéfiques pour la biodiversité. Le nombre et la variété d'espèces demandées (min. 3 dont 2/3 mellifères) offrent au regard des paysages aussi variés que colorés notamment en automne lorsque la végétation se prépare aux rigueurs de l'hiver. Elles procurent nourriture et abri à de nombreuses espèces animales comme les insectes butineurs (abeilles, bourdons, papillons) et les oiseaux profitent du feuillage pour élever leur progéniture et consomment les baies.

Au delà du coup de pouce à la biodiversité, vous participerez à l'intégration paysagère et à la revitalisation des zones urbanisées. Les haies forment aussi d'excellents brises-vues pour profiter de votre terrasse en toute tranquillité.

Vous souhaitez agrémenter votre jardin d'une belle haie ?

Vous voulez retrouver le goût des fruits de votre enfance ?

Alors, avant tout projet, n'hésitez pas à prendre vos renseignements ! Pour cela, vous pouvez surfer sur le site internet suivant : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/subventions-a-laplantation.html?IDC=6057> ou encore téléphoner à la Direction extérieure du Département Nature et Forêts reprise ci-dessous.

Aucune plantation réalisée avant l'acceptation de votre dossier ne sera subventionnée !

Renseignements :

Direction d'Arlon, Place Didier 45, 6000 Arlon
Tél.: 082/58 91 64
arlon.dnf.dgarne@spw.wallonie.be



CNCD

11.11.11

L'Opération 11.11.11 reste le grand rendez-vous des Belges avec la solidarité internationale. En 2018, elle se tiendra entre le 1^{er} et le 11 novembre.



Plus qu'une récolte de fonds, c'est le rassemblement de plusieurs milliers de volontaires à l'échelle nationale qui font vivre la solidarité dans leur quartier, leur village, leur commune.

Fédérés autour de la volonté d'un monde juste et durable, nos volontaires, associations membres et permanents se mobilisent autour d'un objectif commun : récolter le plus d'argent possible en vendant des produits 11.11.11.

Une gageure ? C'est sûr ! Mais surtout un véritable moment de bonne humeur et de fraternité passé avec d'autres personnes elles aussi engagées pour un monde juste et durable.

Renseignements :

Opération 11.11.11, Esther Collignon
+32 (0)81 39 08 86
luxembourg@cncd.be

Les infos du Groupe IDELUX-AIVE

NOUVEAU GUIDE PRATIQUE DES PARCS

Avec plus de
30 filières de tri au
recyparc, le nouveau
« Guide pratique du tri des
déchets » vous sera
bien utile.



Quels déchets sont acceptés au recyparc ?
Quelles sont les consignes de tri ?

Que deviennent les déchets après leur valorisation ?

Le nouveau « Guide pratique du tri des déchets » répond, en 24 pages, à la plupart de ces questions. Édité dans un format de poche très pratique, le guide est disponible gratuitement dans tous les recyparcs. Demandez-le à votre préposé ou surfez sur www.idelux-aive.be > Déchets > Trier mes déchets.

SAMEDI 20 OCTOBRE : COLLECTE DE JOUETS

Grâce à vos dons, la collecte de jouets dans les recyparcs est chaque année d'une aide précieuse pour Saint-Nicolas et de nombreuses associations de la province.

Quand ? Le samedi 20 octobre 2018.

Où ? Dans tous les recyparcs de Wallonie.

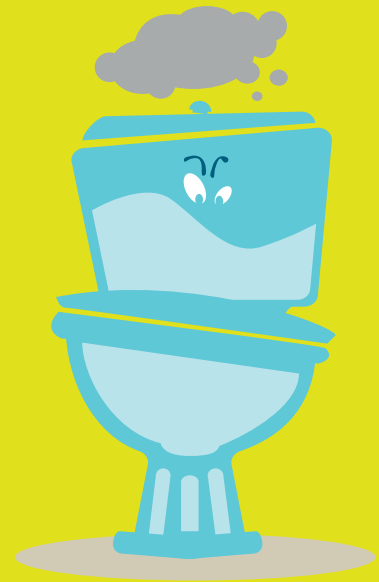
Quoi ? Des jouets complets, en bon état et propres (pas de jouets électroniques, à piles, ni de peluches).

Pourquoi ? Pour faire des heureux et préserver l'environnement.

Pour qui ? Les jouets en bon état sont repris par des Maisons Croix-Rouge, des CPAS, des accueils extrascolaires, des maisons d'enfants, ...



Les égouts ne sont pas des poubelles!



Jeter des déchets dans les toilettes, dans l'évier ou l'avaloir ?

Ce n'est pas sans conséquences ...

Chez vous, les lingettes, par exemple, peuvent boucher les toilettes. Et ça, c'est plutôt gênant ...

Elles posent aussi problème dans les installations de l'AIVE. Comme elles ne se désagrègent pas, elles flottent dans les canalisations, s'accrochent aux obstacles et s'y agglutinent.

Au final, ces masses compactes bouchent les canalisations, mettent en péril les pompes de relevage et créent de gros soucis aux techniciens des stations d'épuration.

Curer les canalisations coûte cher, en main d'œuvre et en évacuation des déchets récoltés.

Autre problème, en cas de fortes pluies, si le réseau d'égouttage est obstrué, il sature plus vite et les eaux usées refoulent vers les habitations, sur les voiries ou dans la nature.

>>> Plus d'infos sur www.idelux-aive.be

> Eau > Comment préserver l'eau > Les égouts ne sont pas des poubelles



HAUSSE DES PRIMES « ENERGIE ET RÉNOVATION » DE LA RÉGION WALLONNE



Vous avez comme projet de rénover ou d'isoler votre habitation ? Bonne nouvelle, la Région wallonne a revu à la hausse le montant des primes Rénovation et Energie depuis le 1^{er} mars 2018.

En effet, à cette date, les montants de plus d'une dizaine de primes destinées aux propriétaires favorisant les économies d'énergie et la rénovation des logements ont été sensiblement augmentées. Ajouté à cela une hausse des superficies concernées par les travaux, ces augmentations permettent de doubler, tripler et même, pour l'isolation de la toiture, de quadrupler les montants des subsides.

Les montants de base des primes sont toujours majorés en fonction des catégories de revenu et en fonction de la réalisation de travaux simultanés. Le tableau ci-joint vous offre un aperçu des montants auxquels vous pouvez prétendre en fonction du type de travaux.

Attention, la procédure administrative est restée inchangée et il est obligatoire **d'envoyer le formulaire d'avertissement préalable avant de commencer les travaux !**

ET LES PRIMES COMMUNALES DANS TOUT ÇA ?

Le système des primes communales est toujours d'actualité !

La Ville d'Aubange continue d'encourager les propriétaires qui améliorent le confort de leur habitation tout en réduisant leur facture énergétique. Pour se faire, nous offrons une prime additionnelle représentant 20 % du montant du subside octroyé par la Région wallonne pour les travaux de rénovation ou d'économie d'énergie.

A venir :

Une réforme plus fondamentale du système régional des primes Energie et Logement devrait intervenir à l'automne 2018. Le Gouvernement souhaite une simplification du système actuel qui passera par une diminution du nombre de primes et une simplification des procédures.

Cette réforme englobera un autre changement : l'intervention de l'auditeur énergétique sera obligatoire et son rôle étendu à une priorisation et un suivi des travaux. C'est l'auditeur énergétique qui décidera des travaux à exécuter en priorité. Pour bénéficier de l'aide publique, le citoyen devra respecter les priorités déterminées par l'auditeur : plus question d'installer une chaudière flambant neuve avec un toit percé et pas isolé!

Notre Ecopasseur se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Elodie MARCHAL – Service Logement :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
063/381.271
marchale@aubange.be

112

www.112.be

Besoin d'une aide urgente en Belgique ? Désormais, vous pouvez aussi contacter les centres d'appels urgents via app.

A.S.B.L. CENTRE SPORTIF LOCAL Aubange-ATHUS

Reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rue de Clémarais - Aubange 30/a 6790 Aubange, Tél. : 063/38.60.58,

GSM : 0471/46.44.96 - cslsport@aubange.be

CENTRE SPORTIF LOCAL

**TOI AUSSI
DEVIENS**

Monitrice sportive



Consulte notre site
www.monitricesportive.be

et trouve la formation de cadre sportif homologuée par l'Adeps
dans la discipline qui te convient le mieux.



AVEC LE SOUTIEN DE
LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES ET DE L'ADEPS



PROJET PORTÉ PAR



Pour les cours de
Marche Nordique,
de « **Je cours pour
ma forme** »,
de **Bodyweight**
et de **Badminton**

N'hésitez pas à nous contacter :

**A.S.B.L. CENTRE SPORTIF
LOCAL Aubange-ATHUS**

Tél. : 063/38.60.58,

cslsport@aubange.be



Deviens moniteur sportif

Tu aimes ton sport et tu as envie de partager ta passion ? Deviens Moniteur Sportif, Initiateur, Educateur ou Entraîneur reconnu par la FWB.

Le Centre Sportif Local Aubange-Athus peut t'aider à atteindre cet objectif en :

- * mettant à ta disposition les syllabi des cours généraux ;
- * en te remboursant l'inscription aux examens des cours généraux ;

* en participant à tes frais de déplacement pour cet examen (en favorisant le covoiturage) ;

* en répondant à toutes tes questions ;

La Fédération Wallonie-Bruxelles organise, plusieurs fois par an, les cours généraux permettant d'accéder aux formations spécifiques des différentes Fédérations Sportives.

Cours à apprendre par soi-même ou dispensés par des chargés de cours (souvent à Louvain) en fonction des sessions.

Les informations sur les prochains examens sont disponibles sur le site **www.sport.cfwb.be** à la rubrique "Formation moniteur" ou auprès de votre Centre Sportif Local.

Les stages sportifs du Centre Sportif Local rencontrent à nouveau un beau succès



Après un début d'inscriptions un peu chahuté, les stages annuels du Centre Sportif Local Aubange-Athus ont encore une fois très bien fonctionné. En effet, suite à une demande de la population, une période d'inscription préalable pour les gens de la Ville d'Aubange a été mise en place et il s'est avéré qu'après cette semaine, aucun stage n'était complet. Quant aux « hors-commune » ils ont pensé que toutes les places seraient prises et, pour ne pas rester sans activités durant cette longue période d'été, ont préféré prendre les devants et s'inscrire ailleurs. Néanmoins après ce début difficile, le nombre, la variété des stages proposés ainsi que la promotion constante via les réseaux sociaux des places encore disponibles ont permis de relancer une belle dynamique pour finalement parvenir à un nombre de participants légèrement inférieur à l'année passée.

Finalement, le CSL a donc organisé pas moins de 37 stages destinés à un public allant de 2,5 ans avec les « babySports » à 63 ans pour l'« aquafitness et aquabike ». Parmi ces stages, on a pu découvrir pas mal de nouveautés, les organisateurs cherchant sans cesse à diversifier leur offre et à toucher un public plus large. Ainsi, on a pu trouver des stages « Jeux vidéo sportifs », « sports décalés » et bien d'autres appellations originales... Une nouvelle dynamique a également été insufflée pour apporter aux activités une approche moins scolaire mais plus originale et plus ludique afin de redécouvrir de façon différente des disciplines déjà abordées auparavant...

Concernant les stages habituels, les « Sports Extrêmes » ont à nouveau séduit les participants et le stage « Koh Lant'Hike » s'est vu dédoublé pour répondre à une demande d'un public un peu plus âgé. Les « Petits Bouts » ne sont pas en reste ! La variation des thèmes proposés semble plaire et de nombreux participants à l'activité « baby-vélo », âgés de 4 ans, sont repartis en roulant à deux roues...

Mais cela ne se fait pas tout seul : comme facteur participant au succès de ces stages, nous devons comme chaque année citer une équipe pédagogique compétente composée majoritairement de personnes diplômées dans le domaine du sport ou de la petite enfance (pour nos stages de 2,5 à 6 ans) assistée par des étudiants dans les mêmes domaines. Soulignons aussi les parfaites collaborations avec le club Walking Dance, les Ateliers CircoMathiques, le club de spéléologie d'Arlon et la Fédération Spéleo-J, le parc Pio Aventure de Longwy, le LibertyPark de Terville, les bénévoles pour le hike,... Sans oublier l'aide financière de la Fédération Wallonie-Bruxelles permettant d'investir chaque année dans du nouveau matériel.

Après ces 2 mois d'été très chargés, le Centre Sportif Local relance ses activités sportives hebdomadaires pour cette nouvelle saison : JCPMF, Marche Nordique, BodyWeight, Ecole de Natation, mise à disposition de terrains de badminton... et reste à votre disposition pour toute question éventuelle concernant le sport en général et les différentes activités sportives proposées sur la commune.



A.S.B.L. CENTRE SPORTIF LOCAL AUBANGE-ATHUS

Reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rue de Clémaraire 30/a 6790 Aubange, Tél. : 063/38.60.58, GSM : 0471/46.44.96

csisport@aubange.be

CENTRE SPORTIF LOCAL
Aubange-Athus



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Un club où l'on apprend à connaître le monde sous-marin, la plongée sous marine, et ... où il fait bon vivre !



NOS ACTIVITÉS ...

Le Sub Aqua Club Athus propose divers types d'activités.

Elles vont du simple entraînement piscine jusqu'à l'organisation de sorties club, de voyages orientés plongée tel des séjours en Méditerranée, en Mer Rouge.

Les aspects social, ludique et festif ne sont pas en reste et se concrétisent par des journées familiales, de sympathiques soirées repas, des visites et excursions à thème.



Nos entraînements et formations consistent en :

- Entraînements les mardi et vendredi, de 20h. à 21h30 – Piscine communale du Joli Bois à Athus.
- Plusieurs occasions de pratiquer l'eau profonde à la fosse de plongée de Luxembourg, ou à la fosse NEMO33 <http://www.nemo33.com/fr/>
- Les formations théoriques se donnent dans notre local situé également dans le bâtiment du centre sportif.



Les sorties club

Pour les membres en formation, le 1^{er} mai est l'ouverture officielle de la saison de plongée. Elle se clôture par le « Nettoyage des fonds sous eau » du lac d'Esch-sur-Sûre et par une nage aux flambeaux.

- Autres sites intéressants que sont quelques carrières sous eau dispersées en Belgique et les plongées en mer du Nord en Zélande (NL). Une belle expérience, une plongée dans un aquarium de 6.200.000 litres d'eau à 23° ... <https://www.todi.be/fr/>

CONTACTEZ NOUS :

Toute information et conseils auprès de :

- Notre président, Mr. Michel Thiry au 00 352 26 65 48 79 michel.thiry@pt.lu
- De notre secrétaire, Mr. André Lette au 063 38.77.72 letteandre@skynet.be
- De nos chargés de formation, Mme. Nicole Fresing nicole.fresing@gmail.com

Mr. Olivier D'Haes
olivierd-haes@outlook.be

Visitez également notre site
www.sacathus.com

Au plaisir
de vous rencontrer bientôt



Chasse aux déchets dans la Messancy à Athus



Ce 30 août 2018, deux ouvriers communaux et trois personnes du Contrat de Rivière Semois-Chiers ont ramassé les déchets dans et sur les berges de la Messancy, du Quartier Schlauss à la rue Cockerill. Un total de 1,5 km de cours d'eau !

La récolte inclut principalement des bouteilles en verre et des canettes, mais également une bâche, une chaise en plastique, une poêle, une grille pour barbecue, une lunette de WC, ... Ils ont pu constater que dès que la Messancy croisait une route, le nombre de déchets augmentait.

Les balsamines de l'Himalaya (espèce exotique envahissante) présentes sur les berges ont également été arrachées.



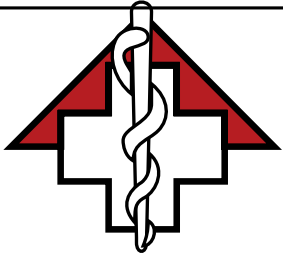
4^{ème} semaine de la mobilité

Le Service public de Wallonie (SPW), en collaboration avec la Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises (UWE) et les cellules syndicales, ont organisé le 4^{ème} Défi de la Semaine de la Mobilité, du 17 au 21 septembre 2018. L'objectif était d'inciter les entreprises publiques et privées à mener des actions originales sur le thème de la mobilité, tout en valorisant ce qui existe déjà.

La Ville d'Aubange a pris part au mouvement et a proposé des actions autour de la mobilité scolaire, notamment par la mise en place de Pedibus. Le principe repose sur la collaboration de parents accompagnateurs qui conduisent les enfants, à pieds ou à vélo, d'un point de ramassage déterminé à l'école fréquentée. Ces autobus pédestres contribuent de la sorte à une mobilité douce mais également à une meilleure sécurité routière et à réduire les embouteillages aux entrées et sorties des écoles.

Outre les Pedibus, des opérations de sensibilisation ont été menées auprès des enfants. Citons notamment la réalisation d'une bande-dessinée sur le thème de la sécurité routière, la remise de diplômes aux élèves ayant testé les Pedibus, des permis vélos et des ateliers divers.





Services médicaux & paramédicaux disponibles sur le site Bellevue



Le centre MGB a ouvert ses portes le 9 juillet 2018 sur le site de la polyclinique Bellevue. 5 médecins généralistes y assurent une permanence médicale à raison d'un demi-jour chacun par semaine. Leur équipe est renforcée par la venue de 2 assistants médecin dès ce mois d'octobre qui, eux, seront présents sur le site Bellevue la majeure partie du temps. Ils travaillent exclusivement sur rendez-vous (à prendre auprès du secrétariat médical au 063/37.20.29).

Ce service est essentiellement destiné aux habitants de la commune qui n'ont pas de médecins traitants attitrés. Le but étant également de développer l'accès aux soins de santé en région rurale et d'attirer de nouveaux médecins généralistes sur la commune. Ce projet a été financé en partie par le fond Filux de la province de Luxembourg et le CPAS d'Aubange.

Vous trouverez également sur ce site Bellevue, d'autres médecins spécialistes comme des orthopédistes, un ORL, un rhumatologue, un service de prises de sang, un centre de kinésithérapie et la maison du diabète.

D'autres spécialistes pourraient venir s'installer sur le site dans le courant de l'année 2019 et pour étoffer la diversité de soins.

POUR TOUT RENDEZ-VOUS :

CENTRE MÉDECINE GÉNÉRALE BELLEVUE :
063/37.20.29

Dr Derkenne : Mardi de 8h45 à 11h15

Dr Denis : Mardi de 14h00 à 16h00

Dr Dusart : Mercredi de 14h00 à 17h00

Dr Loïcq : Jeudi de 14h30 à 17h30

Dr Duchêne : vendredi de 15h30 à 18h00

LES SPÉCIALISTES :

063/37.20.90

Orthopédistes :

Dr Kinzinger le mardi de 08h00 à 12h00

Dr Stassen le jeudi de 9h00 à 12h00

Dr Bechet le vendredi de 13h40 à 16h40

ORL : Dr Robbe le jeudi de 09h30 à 11h30

Rhumatologue : Dr Patter le mercredi de 15h00 à 18h00

CENTRE KINÉSITHÉRAPIE BELLEVUE :

063/37.20.88

Parnel THIMOTHEE

Hélène HANSEL

Kathleen COEYMANS

Emilien BLAMPAIN

PRISES DE SANG VIVALIA :

Lundi au vendredi de 7h00 à 9h30. Samedi de 7h30 à 10h30

MAISON DU DIABÈTE : 084/41.10.00

(tous les lundis sur rendez-vous)

Mobil'Aînés

Le taxi social du CPAS d'Aubange Tél. : 0800/11.105

Vous pouvez faire appel à ce service si vous éprouvez des difficultés à vous déplacer par des moyens traditionnels de transport (problèmes physiques, ...) ou si ces derniers sont inexistantes (horaires inadaptés, pas de desserte). Pour toute information, vous pouvez contacter le **numéro gratuit** 0800/11 105, du lundi au vendredi de 8h à 17h. Les déplacements sont réalisés du lundi au vendredi de 8h à 17h. Il faut réserver, au plus tard la veille du jour du déplacement (selon la disponibilité du taxi social)

Ils sont autorisés en Belgique et dans la zone frontalière : déplacements médicaux (médecins, hôpitaux, dentistes, ...), courses alimentaires/marché, administrations. D'autres demandes peuvent être examinées.

TARIFS : 30 cents/km HTVA à partir du domicile des personnes, forfait pour les trajets de moins de 8 km : 2,40 € HTVA, 8 € HTVA par heure d'attente ou d'accompagnement.

Service Accueil et Prévention

Service public actif en matière d'assuétudes
et de toxicodépendance

Michaël MATHIEU : tél. : 063 / 38 87 16,
35 rue du Centre, 6791 Athus



LES BELGES CONSOMMENT TROP DE SOMNIFÈRES ET DE CALMANTS.

CHaque jour, **1.260.034**
DOSES DE SOMNIFÈRES ET CALMANTS
SONT DÉLIVRÉES EN BELGIQUE.



35% DES CONSOMMATEURS
ONT 75 ANS OU PLUS.

SOIT **40%** DES FEMMES ET **26%** DES HOMMES DE CET ÂGE.

C'EST BEAUCOUP TROP.

ALORS, INVERSONS CETTE TENDANCE.

DE NOMBREUX BELGES
SOUFFRENT DE TROUBLES DU SOMMEIL,
DE STRESS ET D'ANXIÉTÉ.



LES SOMNIFÈRES
& LES CALMANTS
AGISSENT RAPIDEMENT.

MAIS LEUR TEMPS D'ACTION
SE LIMITE À 1 À 2 SEMAINES
ET ILS ENTRAINENT DE NOMBREUX
EFFETS SECONDAIRES :



AUGMENTATION
DU RISQUE
DE CHUTE



TROUBLES COGNITIFS
(perte de mémoire
et confusion)



ACCOUTUMANCE



SOMNOLENCES
DIURNES



DÉPENDANCE



TELE-ACCUEIL EST A VOTRE ECOUTE



Accessible 24 heures sur 24 dans l'anonymat via un numéro gratuit (le 107), l'association reçoit en moyenne 25 à 26 appels par jour de personnes en difficulté, soit 9282 communications en 2017.

Les thèmes abordés lors de ces appels sont très variés. Parmi les sujets les plus fréquemment évoqués, citons les problèmes relationnels, les difficultés psychologiques, la solitude et la santé physique. Les idées suicidaires, la précarité, les situations de violences ou de harcèlement et les problèmes liés à l'alcool peuvent également constituer un thème d'appel mais restent nettement moins fréquents que les précédents.

Basé sur le principe de la solidarité, le centre fonctionne grâce à la collaboration d'écouter bénévoles formés et encadrés par des professionnels.

Régulièrement, afin de renforcer son équipe et de continuer à assurer au maximum les différentes permanences, le service recrute de nouveaux volontaires.

Cette activité s'adresse à toute personne souhaitant s'impliquer dans le social et ne nécessite aucun prérequis. Toutefois, un équilibre personnel et une aptitude relationnelle représentent des atouts importants.

Habituellement, trois sessions de formation à l'écoute sont organisées chaque année. La prochaine débutera dans le courant de l'automne 2018.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou obtenir de plus amples informations, vous pouvez nous contacter au 063/23 40 76 durant les heures de bureau ou visiter le site www.tele-luxembourg.be

Affaires sociales



FORMULE

Cours d'allemand
niveau débutant
Gratuit

CONDITIONS :

18 ans minimum, résider en
Belgique

LIEU

Salle des Tilleuls,
rue des Tilleuls, 2 à 6791 Athus

HEURES ET DATES DES COURS

Les cours ont lieu
de 9h30 à 11h00
du lundi 5 novembre 2018 au
mardi 26 février 2019

DATES :

Novembre (8 x 1.30h)

Lundi 5 – Mardi 6
Lundi 12 – Mardi 13
Lundi 19 – Mardi 20
Lundi 26 – Mardi 27

Décembre (6 x 1.30h)

Lundi 3 – Mardi 4
Lundi 10 – Mardi 11
Lundi 17 – Mardi 18
Lundi 24 – Mardi 25 -
Congés scolaires
Lundi 31 - Congés scolaires

Janvier (8 x 1.30h)

Mardi 1 - Congés scolaires
Lundi 7 – Mardi 8
Lundi 14 – Mardi 15
Lundi 21 – Mardi 22
Lundi 28 – Mardi 29

Février (8 x 1.30h)

Lundi 4 – Mardi 5
Lundi 11 – Mardi 12
Lundi 18 – Mardi 19
(salle à confirmer)
Lundi 25 – Mardi 26
(salle à confirmer)

Total : 30 x 1.30 h = 45 h

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

PCS – plan de cohésion sociale
063/37.20.40

cohesionsociale@aubange.be

FORMATRICE :

Madame Régine WURSTER
formatrice de langue maternelle
allemande



COURS DE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE

CONDITIONS D'ACCES : Avoir au minimum 18 ans posséder, quelques bases en français oral, posséder les bases de la lecture et de l'écriture dans sa langue maternelle.

CONTACT : LAMBERT Maruska tél. : 063/37.20.50 ou 0498/27.56.60

lambertm@aubange.be

DETAILS PRATIQUES :

Les cours se donnent à la bibliothèque d'Athus

HORAIRES : mardi, mercredi, jeudi de 8h40 à 12h00

Pas de cours durant les congés scolaires, cours de septembre à décembre (120h)

Lors de l'inscription, un test de niveau sera réalisé (15 -20 minutes)

 beldonor.be

Le don d'organes

Parler du don d'organes

n'est plus tabou.

Je me renseigne,

j'en discute avec mes proches,...

Et je décide !

Pour en savoir plus

 www.beldonor.be

 02 524 97 97

 beldonor@sante.belgique.be

ou à l'état-civil de la Ville d'Aubange
22 rue Haute, 6791 Athus

Tél. : +32 63 381262

Fax : +32 63 385989

etatcivil@aubange.be



ATELIERS INFORMATIQUES POUR SENIORS

(résidents de la commune d'Aubange de 55 ans et +)

2^{EME} SEMESTRE 2018

Bibliothèque Hubert Juin - 64 grand rue, 6791 Athus

UNIQUEMENT SUR INSCRIPTIONS !

Renseignements et inscriptions :
Adrien Lespagnard, tél. : 0499/19.09.80

INITIATION INDIVIDUELLE

Vous n'avez jamais utilisé un ordinateur ou une tablette et vous souhaiteriez tenter l'expérience ? Nous pouvons vous accompagner !

De janvier à décembre, tous les vendredis hors congés scolaires

- Une place de 9h à 10h30
- Une place de 10h30 à 12h

ASSISTANCE À L'UTILISATION (ordinateur, tablette, gsm, gps,...)

Vous utilisez régulièrement un appareil numérique mais une action particulière pose problème ? Nous pouvons vous aider !



De janvier à décembre tous les samedis hors congés scolaires

- Une place de 9h à 10h30
- Une place de 10h30 à 12h

MODULES COLLECTIFS

Vous souhaitez développer votre maîtrise de l'ordinateur et apprendre en groupe, nous organisons différents modules sur des thèmes spécifiques !

Attention, selon les modules proposés une connaissance minimale peut être requise.

Internet :

consulter des sites, faire des recherches, etc.

- les mardis 2, 9, 16 et 23 octobre

Créer et gérer une adresse mail :

- les mardis 13, 20 et 27 novembre

Traitement de texte

- les mardis 4, 11 et 18 décembre

Chaque séance se déroule de 10h à 12h.

Décrochez un job en Belgique ou à l'étranger

25 OCTOBRE 2018
DE 9H À 13H

Destination EMPLOI

salon transfrontalier de l'Emploi et de la Formation

Hall Polyvalent
Parc des Expositions, 6 - 6700 Arlon
Plus d'infos ? 063/67 03 11 - www.destinationemploi.be

LE FOREM

EURES Grande Région GrandRegion

Avec le soutien de

PROVINCE DE LUXEMBOURG

F.M.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?

Alors, rendez-vous au salon transfrontalier « Destination Emploi » à Arlon.

Le Forem et ses partenaires (EURES Grande Région, la Province de Luxembourg et 7FM) travaillent ensemble pour vous faire découvrir les emplois et les formations disponibles dans la Province de Luxembourg, mais également au-delà de nos frontières : France, Luxembourg...

Cet événement sera l'occasion de :

- Rencontrer des employeurs qui recrutent
- Découvrir les formations dans de nombreux domaines
- Participer aux animations, démos et conférences
- Recevoir de nombreux conseils de nos agents Forem

Et tout cela, gratuitement !

Quand ? le 25 octobre de 9h à 13h

Où ? Au Hall Polyvalent d'Arlon

Plus d'infos ? www.destinationemploi.be

Le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Aubange organise des

PERMANENCES EMPLOIS



(Ré)Orientation professionnelle ;
Réalisation de CV et de lettres de motivation ;
Aide à la recherche d'offres d'emploi et de formations ; Accompagnement général.

Tous les lundis (en période scolaire) de 14h30 à 16h
à l'Espace Public Numérique de la bibliothèque Hubert Juin
64 grand-rue, 6791 Athus

Renseignements : 063/37.20.40

PLACE

AUX



PLACE AUX ENFANTS

Le samedi 20 octobre 2018 de 9h à 16h
Pour les enfants de 8 à 12 ans

Inscriptions auprès du service Cohésion Sociale
de la ville d'Aubange

Cohésionsociale@aubange.be - 063/37.20.40 - Participation gratuite - Places limitées

« Place aux enfants » donne la parole aux enfants et leur permet de mieux comprendre la société dans laquelle ils évoluent et le rôle qu'ils ont à y jouer. Durant cette journée, votre enfant apprendra des aspects de la citoyenneté tout en s'amusant. Il parcourra sa commune, encadré par nos accompagnateurs qui le guideront à travers son parcours. Il ira à la rencontre de diverses activités, essentielles à la vie de la communauté, qui seront expliquées par nos hôtes du jour.

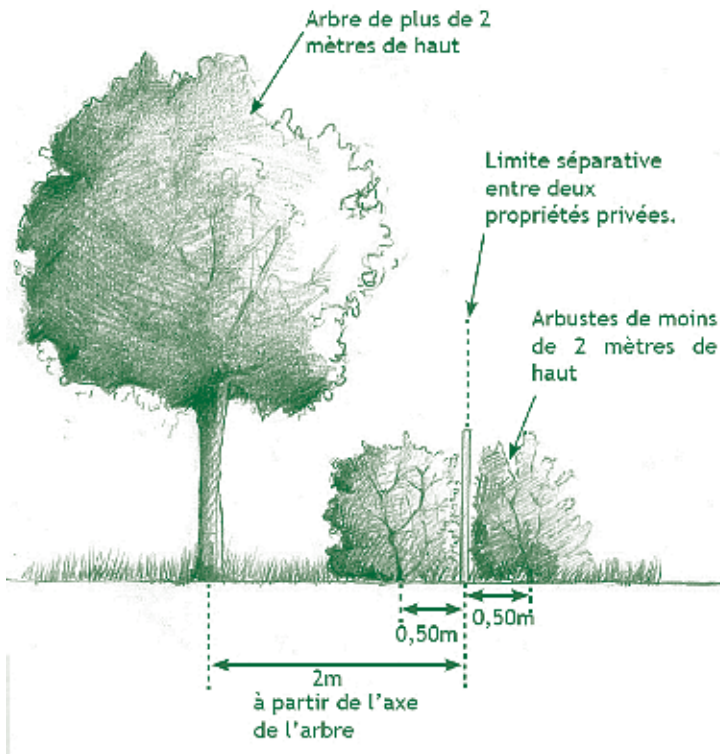
PROGRAMME :

- **9h-10h30** : Petit déjeuner Oxfam suivi d'une animation à la bibliothèque Hubert Juin d'Athus. Thème : commerce équitable.
- **10h30-12h** : Exposition « Mon ami Paco » à la bibliothèque Hubert Juin d'Athus. Thèmes : citoyenneté, interculturalité.
- **12h** : Repas à l'hôtel de ville
- **13h-14h** : Visite de l'hôtel de ville de la Commune. Thèmes : fonctionnement d'une commune, services et missions.
- **14h-15h30** : Découverte des activités de la Maison Croix-Rouge à Bellevue. Thèmes : santé, prévention, seconde main, solidarité.
- **15h30-16h** : Visite du jardin communautaire à Bellevue et clôture de la journée. Thèmes : transition, consommation responsable



PLANTATIONS ET PROPRIÉTÉ

Régulièrement, la commune est interpellée par des citoyens sur la distance et la hauteur autorisée des plantations. Le non-respect de ces règles, à priori anodines, peut être à la cause d'un conflit de voisinage. C'est pour cette raison qu'il nous paraissait important de rappeler quelques règles élémentaires afin qu'un arbre ne devienne pas sujet de discorde.



Les règles sont relativement simples

- La plantation d'arbres à haute-tige¹ doit se faire à au moins 2m des limites mitoyennes (art. 35 du code rural).
- La plantation d'arbres à basse-tige doit se faire à au moins de 0,5m des limites mitoyennes (art. 35 du code rural).
- De manière générale, la hauteur n'est pas réglementée. Toutefois, on recense quelques exceptions suivant les prescriptions de certains lotissements qui limitent la hauteur de certaines haies mitoyennes.
- L'article 2.8.1 du Règlement général de police traite quant à lui de l'empiètement des plantations sur le domaine public, « *Le riverain est tenu de veiller à ce que les plantations et les végétaux soient taillés de façon telle qu'aucune branche :*
 - *ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de quatre mètres et demi au-dessus du sol ;*
 - *ne fasse saillie sur l'accotement ou sur le trottoir, à moins de deux mètres et demi au-dessus du sol ;*
 - *ne diminue pas l'intensité de l'éclairage public.*

En aucune manière les plantations ne peuvent masquer la signalisation routière quelle qu'en soit la hauteur.

¹ La notion d'arbre à haute ou à basse tige doit s'apprécier de manière factuelle, selon le cas d'espèce. En d'autres termes, l'essence à laquelle appartient l'arbre ne le classe pas automatiquement dans l'une ou l'autre catégorie.

Le riverain doit en outre se conformer aux mesures complémentaires prescrites par le Bourgmestre, lorsque la sécurité publique est menacée.

A défaut, il y est procédé d'office aux frais, risques et périls du contrevenant.»

Enfin, nous souhaitons vous rappeler que ces règles ne doivent pas vous empêcher de privilégier le dialogue avec vos voisins. Et si malgré cela, une situation de blocage survenait nous vous conseillons de passer par une médiation volontaire avant de solliciter le juge de paix.



Entretien de la végétation

Article 4.1.1

§ 1er. - Tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à la propreté de l'accotement, du trottoir et du filet d'eau aménagés devant la propriété qu'il occupe.

§ 2. - Sans préjudice des dispositions des règlements communaux particuliers s'y rapportant, dans le cas de voiries piétonnes et semi-piétonnes, le riverain est tenu de veiller à la propreté de l'accotement aménagé, du trottoir et du filet d'eau devant la propriété qu'il occupe sur une distance de deux mètres dans le prolongement des limites perpendiculaires de sa propriété.



VOTRE CHIEN, VOS OBLIGATIONS !

Vous l'aurez peut-être remarqué, nous recensons actuellement les chiens sur la commune. C'est pourquoi nous vous rappelons ci-après les extraits du règlement général de police s'appliquant aux propriétaires de chien de même que les dispositions de la taxe afférent à ceux-ci... Vous trouverez ci-dessous le bordereau de déclaration que nous vous invitons à remettre au service taxe de l'Administration Communale d'Aubange, 22 rue Haute

Extraits du Règlement Général de Police

CHAPITRE V – DISPOSITIONS CONCERNANT LES ANIMAUX

Article 5.1.1

Il est interdit aux propriétaires, gardiens ou surveillants d'animaux **de les laisser divaguer sur l'espace public** (cimetières, écoles, jardins publics, ...).

Article 5.1.6

Il est interdit au détenteur d'un animal de circuler avec celui-ci sur l'espace public sans **prendre les précautions nécessaires pour l'empêcher de porter atteinte à la commodité de passage, à la salubrité et à la sécurité publiques.**

Article 5.1.7

Le **port de la laisse est obligatoire pour tous les chiens**, dans tout lieu, privé ou public, accessible au public. Le maître doit pouvoir en toutes circonstances maîtriser son animal.

Article 5.1.11

Tout détenteur d'un chien pouvant constituer un danger potentiel est tenu de clôturer sa propriété de barrières ou de tout dispositif suffisant pour empêcher que l'animal ne s'échappe.

Article 5.1.12

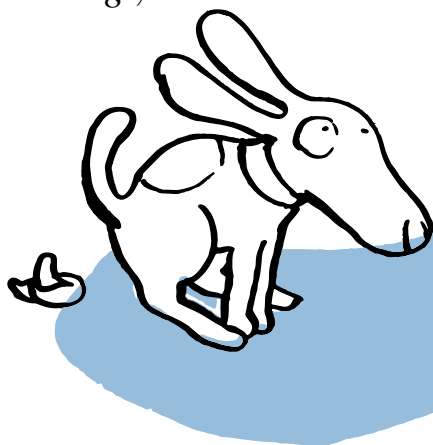
Toute personne s'abstiendra de laisser un chien agressif sous la seule surveillance d'un mineur d'âge.

Article 5.1.18

Tout propriétaire ou détenteur d'animaux est tenu :

- **de les empêcher de souiller les murs, façades, étalages, terrasses, véhicules, accotements et trottoirs...** ;
- **au nettoyage des déjections laissées par son animal sur l'espace public.**

Les contrevenants sont tenus de remettre sans délai les lieux souillés en état de propreté, sans préjudice des poursuites dont ils peuvent faire l'objet.



incorrecte, incomplète ou imprécise entraîne l'enrôlement d'office de la taxe. Dans ce cas, le montant de la taxe sera doublé.

Article 6

SONT EXEMPTS DE LA TAXE :

- 1) les chiens des **personnes isolées âgées de 65 ans** et plus à raison d'un seul chien par personne isolée. Il leur est délivré une médaille numérotée à titre gratuit.
- 2) les chiens des **invalides de guerre** civils ou militaires à raison d'un chien et de deux au plus lorsqu'ils servent à les conduire.

L'exonération est accordée aux invalides de guerre qui produisent un certificat médical, délivré par les médecins agréés de la Commission de prothèse de l'Oeuvre Nationale des Invalides de Guerre et indiquant la nécessité du mode de locomotion utilisé par eux. Ce certificat doit être revêtu du sceau de l'oeuvre dont il s'agit et de la signature du secrétaire de cet organisme.

Les chiens exonérés de la taxe sont réservés à l'usage exclusif de l'invalidé qui en aura fait la déclaration.

- 3) les chiens des **personnes atteintes d'une infirmité permanente physique ou mentale** d'au moins 66% ou d'une infirmité physique permanente d'au moins 50% des membres inférieurs, reconnues par le Ministère de la Prévoyance sociale, à raison d'un chien et de deux au plus lorsqu'ils servent à les conduire.

Le contribuable peut obtenir l'exonération du chef de son conjoint ou d'un enfant à charge.

- 4) les jeunes chiens nourris par leur mère.
- 5) les chiens policiers ou autres, détenus en exécution de règlements émanant d'autorités publiques.

Taxe et redevance

Article 2.

- La taxe est fixée à **25 euros par chien**. Les chiens appartenant à des rabatteurs et servant aux battues organisées dans les parties boisées sont soumis à la taxe.
- Les marchands et éleveurs de chiens reconnus tels au lieu de leur domicile et soumis de ce chef à la taxe professionnelle sont assujettis à une **taxe de 125 euros quel que soit le nombre de chiens détenus** et reçoivent 5 médailles.

Article 11.

L'Administration communale adresse au contribuable une formule de déclaration que celui-ci est tenu de renvoyer, dûment remplie et signée, avant l'échéance mentionnée sur ladite formule. **A défaut d'avoir reçu cette déclaration, le contribuable est tenu de donner à l'Administration communale tous les éléments nécessaires à la taxation, et ce, au plus tard le 31 mars de l'exercice d'imposition.**

Conformément à l'article 6 de la loi du 24 décembre 1996 relative à l'établissement et au recouvrement des taxes provinciales et communales, **la non-déclaration dans les délais prévus, la déclaration**



Commune d'Aubange année 2018 : taxe communale sur les chiens
Déclaration à remettre au service taxe 22 rue Haute à Athus si le chien n'a jamais été déclaré

N° de registre national :
N° de T.V.A. pour les sociétés :
Nom :
Prénom :
Rue :
Code Postal :
Localité :

TAXE SUR LES CHIENS

Nombre

1. Chien(s) imposable(s) :
2. Chien exonéré en vertu de l'article 6 du règlement :
3. Chien(s) appartenant à un marchand ou à un éleveur :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et notamment que la présente déclaration est valable jusqu'à sa révocation expresse par moi-même.

Fait à

le

Signature

BIBLIOTHÈQUES OCTOBRE 2018

Infos et réservations : 64 Grand-Rue, 6791 ATHUS
Tél. : 063/24.06.80 - athusbibliotheque@gmail.com

Heures d'ouverture : lundi de 13h00 à 18h00, mercredi de 9h00 à 12h00, et de 13h00 à 18h30,
vendredi de 9h00 à 18h00, samedi de 8h30 à 12h00

Salle de spectacle et parking accessibles aux personnes à mobilité réduite.



**Bibliothèque
Hubert Juin**

Jusqu'au jeudi 25 octobre
Exposition
« Mon Ami Paco »



Claire a un nouveau camarade de classe qui n'est pas de la même couleur de peau qu'elle. Il s'appelle Paco. Une amitié naît entre eux et Claire s'empresse de l'écrire dans son journal intime. Mais subitement, un jour, Paco n'est plus là

Entrée libre et gratuite

Mardi 18 octobre
Conférence « La
permaculture » à Halanzy



Rencontre avec Benjamin Cerisier dans le cadre du cycle de conférences « Cultivons demain ».

Ancienne Maison communale d'Halanzy.

Entrée libre et gratuite

Vendredi 26 octobre à 20h
Soirée Prix Jokers 2018



Pour une soirée entre amis et/ou en famille, venez jouer et voter pour la sélection de jeux du Prix Jokers 2018.

De 4 à 99 ans.

Sur inscription : 063/24.06.80 ou
athusbibliotheque@gmail.com

Lundi 29 octobre de 14h à 16h
Atelier créatif
« Décors terrifiants »



Envie de décorer la maison pour fêter Halloween ?

Viens réaliser toi-même une décoration terrifiante. A partir de 6 ans accompagné.

Entrée libre et gratuite

Mercredi 31 octobre à 15h.
Heure du Conte
« Halloween »



« Voici Halloween, voici Halloween. Les citrouilles vont mourir de trouille ! »

Viens écouter l'histoire de Jack Skellington, le Roi des Citrouilles dans la ville d'Halloween.

De 5 à 10 ans.

Entrée libre et gratuite

Dans le cadre du 100^{ème} anniversaire de l'armistice 1918

Mardi 16 Octobre 2018 à 20h
Salle La Harpaille, domaine de
Clémarais à Aubange

« Guerre et propagande »

une conférence d'Anne MORELLI,
docteure en histoire contemporaine,
professeure à l'Université Libre de Bruxelles,
se déclarant d'extrême gauche et athée,
Anne Morelli est connue pour ses prises de
position concernant la propagande de guerre,
la religion en général
ainsi que les sectes.

Une organisation
du comité
halanzinois du
100^{ème} anniversaire
1918-2018



Laurence Meunier nous a quittés

Les bibliothèques de la Ville d'Aubange, les Autorités et le personnel communal ont l'immense tristesse de vous annoncer le décès de Madame Laurence MEUNIER.

Depuis son entrée en service le 13 novembre 2000, elle a su accueillir et servir les citoyens au sein de la Ludothèque de la Bibliothèque Hubert Juin.



Catherine HUBERTY (1918 - 1964)

(La religieuse martyre d'Aix-sur-Cloie)

Pour cette 6^{ème} biographie de « Quelqu'un de chez nous », nous nous rendons à Aix-sur-Cloie pour relater la vie et surtout le martyre d'une religieuse assassinée lors de la rébellion lumumbiste de 1964 au Congo. Un récit trop méconnu des Aubangeois !

Catherine Huberty est née le 13 janvier 1918 à la rue du Château à Aix-sur-Cloie. Elle est la troisième d'une famille de 8 enfants. Après son école primaire au village, elle poursuit des études secondaires chez les sœurs de la Doctrine Chrétienne à Virton. Comme ses deux frères aînés qui deviendront prêtres, elle est appelée par la vocation religieuse. Elle entre chez les Sœurs de la Doctrine Chrétienne (dont le siège est à Nancy) et prononce ses vœux le 5 août 1944. En 1953, elle reprend des études d'infirmière à Louvain-la-Neuve.

En 1955, elle est envoyée comme missionnaire à Loma, dans ce qui est encore le Congo belge. Au dispensaire, elle se dévoue au service des populations tribales de la brousse. En 1961, elle est affectée à Ubundu (anciennement Ponthierville), gros village de 5000 habitants situé 100 kms au sud de Kisangani (anciennement Stanleyville) dans le nord-est du Congo. Elle travaille à l'hôpital local et, une fois par semaine, elle traverse le fleuve Congo pour secourir les 130 malades de la léproserie.

Outre son travail d'infirmière, elle se consacre à des tâches éducatives au foyer social de la mission: formation de monitrices, encadrement de la troupe « guides », ateliers de couture...

Le 30 juin 1960, le Congo acquiert son indépendance. Les sœurs décident de rester. Mais très vite, les luttes de tribus rivales, de factions diverses mettent à plusieurs reprises le pays au bord de l'implosion. En outre, le départ des colonisateurs provoque une désorganisation économique grave qui débouche sur une crise économique quasi permanente. La misère des populations autochtones est immense et les religieuses font appel à des donateurs de la province. C'est ainsi que les paroisses de Sélange, Wolkrange et Toernich organisent des collectes pour venir en aide aux missionnaires.

En 1961, l'ancien premier ministre Patrice Lumumba est assassiné avec la complicité des diplomates occidentales. Le nouvel homme fort est Moïse Tshombe qui devient premier ministre. Dans l'est du pays, les partisans de Lumumba, d'obédience communiste, entrent en rébellion. Ce sont les « simbas » (simba veut dire « lion » en swahili), des combattants fanatiques, perpétuellement drogués au chanvre et persuadés de leur invincibilité aux balles. De 1960 à 1964, la guerre civile fera plus de 100.000 victimes.

Le 4 août 1964, Kisangani tombe aux mains des rebelles. Les troupes gouvernementales prennent la fuite sans combattre et la ville est livrée sans résistance aux rebelles déchaînés. Ils proclament la République Populaire du Congo dont l'existence sera très brève.

Le 12 août, un bataillon « simba » arrive à la mission d'Ubundu. Ses chefs accusent les européens de communiquer avec l'étranger. Ils sont à la recherche d'appareils émetteurs. Le père Trausch,

directeur de la mission, tente bien de parlementer mais les véhicules sont saisis, laissant les missionnaires à la merci totale des simbas. Alors commencent pour sœur Catherine Huberty de longues semaines d'humiliations, de molestations diverses. Les simbas inventent mille et une tortures pour vexer les blancs qu'ils haïssent.



Le 24 novembre, les religieux sont emmenés en drapsine à Kisangani où ils sont tout d'abord enfermés dans la villa d'un ex-colonial italien. Lorsque celle-ci est prise pour cible par l'aviation congolaise, les prisonniers sont enfermés à la prévôté, située sur la rive gauche du fleuve Congo qui traverse la ville. Ce sera, malheureusement pour les missionnaires, le mauvais côté du fleuve lorsque les parachutistes belges de l'opération « Dragon rouge » viendront délivrer les otages européens. Dans l'après-midi, les prisonniers sont rejoints par les religieuses de la mission de Yanongé. Parmi elles, il y a sœur Espérance

Lommel de Hachy. Celle-ci fera plus tard également partie des fusillés de Kisangani.

Ivres de vengeance, les simbas se déchaînent sur les missionnaires. Le lendemain, les rebelles obligent tout le monde à se ranger sur 2 files dans la cave du bâtiment. Et le massacre débute : douze hommes et seize femmes, tous missionnaires, sont abattus l'un après l'autre. Seul le père Schuster, grièvement blessé, parviendra à se cacher et à survivre. Son témoignage sera précieux. Le lendemain, les soldats de l'Armée Nationale Congolaise découvriront au total 48 cadavres dont les 7 sœurs de la Doctrine Chrétienne de la mission d'Ubundu : deux françaises, quatre luxembourgeoises et une belge, Catherine Huberty. Elle a 46 ans. Elle sera enterrée à Kisangani.

Dans l'un de ses derniers courriers à sa famille le 10 juin 1964, elle écrivait : « Les infirmiers (...) sont toujours en grève (ndlr : ils ne sont plus payés depuis des mois), les médicaments font défaut. Tout est pire que jamais, pauvre pays, pauvres gens (...) Si nous n'étions pas là, ils seraient complètement abandonnés ». En 1967, à Gentinne (commune de Genval-Brabant wallon) où se trouvait une école apostolique pour futurs missionnaires belges, on érige une chapelle-mémorial en hommage aux 225 religieux assassinés au Congo. Sœur Catherine Huberty y figure en bonne place.

A quand une plaque souvenir à Aix-sur-Cloie ?

Le récit des atrocités de Stanleyville est principalement extrait du témoignage du père Charles SCHUSTER, seul survivant du massacre. (« Congo, terre de martyrs », imprimerie Michel, Hagondange)



Centre
Culturel
d'Aubange

17, rue du Centre B-6791 ATHUS

CENTRE CULTUREL DE LA VILLE D'AUBANGE Programmation octobre - décembre 2018

Infos et réservations : 0032 (0)63 389 573 - www.ccathus.be - animation@ccathus.be

Direction : Évelyne Mormont - Animatrice : Alise Colling - Infographiste : Luc Prociak - Technicien : Patrice Brice

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h. Les soirs de spectacles : dès 19 h 45

Salle de spectacle et parking accessible aux personnes à mobilité réduite.

Projet 14-18: Ici, ailleurs, hier & aujourd'hui - suite et fin

Ce projet est lauréat du 5^{ème} appel à projets

« Culture-Jeunesse-Citoyenneté » du Service Citoyenneté et mobilité de la Province de Luxembourg.

Cabaret

Samedi 27 octobre, 20h15

Avec le soutien du Service Citoyenneté et mobilité de la Province de Luxembourg.

1^{ère} partie: Les Athus-vus ?

Composition musicale: Patrick Noël (guitare et chant), Renaud Gelinotte (guitare, chant et percussions), Samuel Leclercq (guitare et chant).



Trio franco-belge qui commémore le centenaire de la Grande Guerre ainsi que la deuxième guerre mondiale, le groupe « Les Athus-vus ? » est né d'une envie commune de trois instituteurs de l'Athénée Royal d'Athus, celle de mettre des textes et des mélodies au service de la mémoire, et de proposer une réflexion autour des guerres, de leurs causes et de leurs conséquences. Ces chansons rendront hommage à tous les soldats morts au combat. Ce projet qui leur tient particulièrement à cœur, ouvre la voie à des pistes philosophiques, didactiques et pédagogiques.

2^{ème} partie: C'est des canailles

Avec Antoinette, Baudouin, Charles-Yvon, Christine et Christine, Claire, Clara, Claudine, Colette, Daniel, Delphine, Dominique et Dominique, Francis, Yannick, Yvette, Luc et Luc, Odette, Pierre, Roger, Sarah, Thierry, Vanni.

En faisant la contre-histoire de la guerre 14-18, le spectacle musical C'est des mutins ! propose un autre point de vue que les commémorations à vocation économique

et touristique. Les textes antimilitaristes, les chansons de revendications sociales et de protestation d'époque sont autant d'occasions de se rappeler que la guerre n'a pas été souhaitée par tous. Mais ce n'est pas tout ! Le spectacle C'est des mutins ! permet aussi de réfléchir aux conditions de vie d'aujourd'hui. Ne sommes-nous pas dans une guerre de tranchées ?

Si aujourd'hui les armes guerrières se manifestent trop souvent, d'autres armes font aussi de lourds dégâts : la pauvreté, l'individualisation, la difficulté apparente d'être solidaire... Face à ces constats : soyons des mutins !

Exposition

**Du 27 octobre
au 17 novembre**

Chanson française et Grande Guerre



En partenariat avec la Bibliothèque Hubert Juin d'Athus, avec le soutien du Service Citoyenneté et mobilité de la Province de Luxembourg.

Dans le cadre des commémorations autour de la 14-18, le Centre Culturel a décidé de faire la part belle à la musique. Ainsi, nous avons réalisé une exposition en 27 panneaux, retraçant l'évolution de la chanson française de 1900 à 1929, avec pour objectif de montrer l'influence de la première Guerre mondiale sur le contexte de l'époque et donc sur les chansons de cette période. L'exposition propose également un crochet vers des chansons plus contemporaines. Nous avons voulu montrer que suite au conflit

meurtrier de 1914, le thème de la guerre est devenu récurrent dans les chansons, qui sont devenues des outils de réflexion sur les causes et conséquences des grands conflits du XX^e siècle.

L'exposition est agrémentée de supports audios, d'ouvrages et d'objets issus de collections privées.

Ciné-concert, dès 3 ans

Samedi 17 novembre, 20h15

Petit Charlot

Avec le soutien du Service Citoyenneté et mobilité de la Province de Luxembourg.

Les Jeunesses Musicales

Distribution musicale: Jean Jadin (piano et voix) et Claire Goldfarb (violoncelle et voix).

Personnage à la fois impertinent et attachant, en grande partie associé au cinéma muet, Charlie Chaplin, paré de son inénarrable chapeau boule et précédé de ses péripéties clownesques, a marqué les générations au fil d'une carrière longue de 65 ans l'ayant propulsé au rang de star internationale.

Des gags tartes à la crème aux maladroites soigneusement calculées, la moue toujours faussement nonchalante, il tisse un univers tendrement burlesque marqué par ses propres expériences et drames personnels.

Le spectacle, léger et humoristique, est construit autour d'extraits de films qui reflètent la construction progressive du personnage de Charlot d'avant 1918, ponctué d'intertitres lus en direct. Le contenu visuel est transcendé par une prolifique et subtile musique improvisée en live par un pianiste et une violoncelliste-chanteuse, dont la complicité musicale dénote un style jazzy-contemporain proche des styles musicaux du cinéma muet américain.

Projet Noël au théâtre

Ce projet est lauréat du 5^{ème} appel à projets « Culture-Jeunesse-Citoyenneté » du Service Citoyenneté et mobilité de la Province de Luxembourg.

Théâtre, dès 6 ans

Dimanche 2 décembre, 14h

La princesse au petit pois

Une version punk du célèbre conte d'Andersen !

Il y avait une fois dans un royaume un roi, une reine, un prince et c'est à peu près tout. Protégés de tout et de tous ils vivaient en harmonie loin des problèmes du monde, sans que jamais rien ne se passe, et c'était très bien ainsi. Mais un jour, par un beau matin ensoleillé, le Prince se leva et s'exclama « Je veux ! »

La Compagnie Dérivation nous emmène dans le road-trip initiatique et déjanté de Prince, jeune héros naïf qui collectionne les dérapages.

« Le vieux conte d'Andersen est devenu un spectacle hilarant, une cavalcade de gags, une leçon de théâtre vivant en direct. La troupe qui s'en est emparé y va de sa dynamique et emmène le public vers une histoire qui se moque des préjugés, démontre qu'on se construit un chemin de vie en devenant soi et non la copie d'un modèle imposé par la société. Car la princesse choisie ne le sera pas pour son aptitude à s'adapter au protocole et aux usages surannés mais bien pour le coup de foudre qu'elle a eu en même temps que son prince. »

Rue du Théâtre – Michel Voiturier

Théâtre, dès 6 ans

Dimanche 2 décembre, 16h30

Le petit prince



Au Cercle Roger Laurent, à Rachecourt

En partenariat avec le Comité du Cercle Patria et la Bibliothèque de Rachecourt.

Réervations : Ch. Delvaux, 0497 86 36 13
ou Centre Culturel, 063 38 95 73,
animation@ccathus.be

Une adaptation théâtrale originale du célèbre conte d'Antoine de Saint-Exupéry.

J'ai appris à piloter des avions. J'ai volé un peu partout dans le monde. J'ai vécu seul, sans personne avec qui parler. Jusqu'à une panne dans le désert du Sahara, il y a 6 ans. À mille milles de toute terre habitée.

Alors, vous imaginez ma surprise quand, au petit jour, une drôle de petite voix m'a demandé « Dessine-moi un mouton »...

Des animations autour de l'œuvre seront proposées à la Bibliothèque Frédéric Kiesel

Théâtre, dès 4 ans

Samedi 15 décembre, 18h30

À la Salle Le Foyer, à Messancy

Bizar



En partenariat avec l'Administration communale de Messancy.

Du surréalisme à la sauce belge pour toute la famille.

Un spectacle pour tous, ludique et musical, une chorégraphie surréaliste avec peu de mots, pleine de surprises bizarres auditives et visuelles, une histoire qui balaie les préjugés. Le tout assaisonné de l'univers poétique de Pat Van Hemelrijck.

Ça se passe chez une petite dame bizarre. Elle voyage dans son appartement, entre ses tableaux, ses meubles et son incroyable télévision. Elle se promène en vélo d'appartement et danse au son de son armoire musicale.

Ses tiroirs débordent d'un fatras d'objets dont elle ne se sépare pas car ils ont le pouvoir de l'emmener partout. Ils sont vivants et lui tiennent compagnie. Mais parfois les objets lui résistent et ça l'énerve... C'est ainsi que débarque dans son univers un jeune réparateur. Il ouvre les armoires, branche les prises mais rien ne se passe selon sa logique !

Théâtre, dès 5 ans

Mercredi 31 octobre, 16h30

Hansel et Gretel, amis du jour et de la nuit



Vivre en fol C^{ie}

Mise en scène : Manon Romain et Barnabé Henri

Distribution : Lou Chavanis, Bertrand Daine, Barnabé Henri et Manon Romain.

C'est l'histoire de Gretel et de son bougon de petit frère, Hansel, perdus dans la forêt.

C'est l'histoire d'une maison en pain d'épice. C'est l'histoire d'un crapaud qui rêve d'être un poète.

C'est l'histoire d'une sorcière qui s'ennuie.

C'est l'histoire d'un cache-cache entre la lune et le soleil.

Dans cette très libre adaptation du conte de Grimm, Wil Jacob Grim, mécanicien royal, bavard et maladroit et Gus, balayeur général, vous invitent à vivre une aventure passionnante pleine de chansons, de marionnettes, de trompettes... et de boulons !

